

# Allemagne

## La place des réfugiés dans la société : un débat surchauffé, miroir de fractures sociales

Adelheid HEGE<sup>1</sup>

---

Avec la fermeture de la route des Balkans, et après un accord avec la Turquie plus efficace en matière de « sécurisation » des frontières que de respect des droits humains, le temps des afflux massifs de demandeurs d'asile sur le sol allemand est révolu. Les arrivées se rapprochent de niveaux connus antérieurement et le « volume de référence » de 220 000 demandeurs d'asile par an, âprement discuté au sein de la coalition gouvernementale – le terme de plafonnement avait été soigneusement évité –, n'est pas épuisé à la fin 2018<sup>2</sup>. La situation est donc très différente de la période précédente. À la suite de l'afflux de centaines de milliers de réfugiés en peu de mois (juillet 2015 à mars 2016 principalement), 1,2 million de demandes d'asile avaient été enregistrées. Des efforts gigantesques étaient alors demandés à l'administration, aux acteurs des communes et des *Länder*, à la société civile pour accueillir,

loger, statuer sur, et accompagner des situations individuelles lourdes de drames vécus (Kahmann, 2016).

Dans la situation actuelle propice à l'apaisement, les tensions restent vives. Il y a certes la tonalité sobre et prudemment optimiste des études et statistiques émanant de structures rattachées aux administrations compétentes (Office fédéral des migrations, Agence fédérale de l'emploi). Elles retracent des parcours d'insertion longs et complexes mais dont on mesure d'ores et déjà la progression ; elles mettent l'accent sur les indispensables de l'insertion – la maîtrise de l'allemand, l'investissement dans la formation – et soulignent le bénéfice à long terme de la migration humanitaire pour une économie promise à subir les contrecoups d'une évolution démographique défavorable. Le pragmatisme reste aussi de mise du côté des entreprises nombreuses à incriminer l'insuffisante sécurisation du séjour des

---

1. Chercheure associée à l'Ires.

2. Selon le rapport sur les migrations présenté par le ministre de l'Intérieur le 23 janvier 2019, 162 000 demandes ont été déposées en 2018, dont 20 % concernent des enfants de moins d'un an nés en Allemagne.

réfugiés<sup>3</sup> qu'elles emploient et qu'elles forment. Le président du Bundesverband der Deutschen Industrie (BDI, Fédération des industriels allemands) n'hésite pas à se référer au slogan optimiste et controversé de la chancelière de 2015 : « Madame Merkel a vu juste. Nous la réussirons, cette intégration<sup>4</sup> ». L'engagement civique et l'action bénévole restent à un niveau élevé (Bundesministerium für Familie, 2017) ; les communes continuent de trouver des ajustements sur mesure.

Mais l'année 2018 a surtout été dominée par les débats bruyants autour de la « *Flüchtlingskrise* » (crise des réfugiés) et les moyens – coercitifs – permettant d'y faire face. Refoulements, expulsions, reconduites à la frontière, durcissement de la législation, risque sécuritaire, migration incontrôlée, criminalité... sont les termes omniprésents dans les discours publics en même temps que sont mises en doute les motivations de l'exil (« tourisme de l'asile »). L'Allemagne a de nouveau connu une triste série de violences racistes et xénophobes (incendies de foyers de réfugiés, violence contre les personnes). Tétanisées par les succès électoraux du parti d'extrême droite Alternative für Deutschland (AfD), les formations chrétiennes-démocrates et surtout l'aile bavaroise en leur sein, la CSU, se sont essayées à la surenchère anti-migratoire, ce qui a induit la paralysie parfois grotesque de l'action du gouvernement. Sans influencer sur la maîtrise

des flux migratoires, et sans récupérer les voix perdues.

L'installation pour le moment solide de l'AfD dans le paysage parlementaire – qui pourrait se confirmer encore après les élections dans trois *Länder* est-allemands à l'automne 2019 – contribue à laminer l'assise des « grands » partis populaires CDU/CSU et SPD qui, après des tractations de formation de coalition laborieuses, n'occupent qu'une majorité modeste au sein du Bundestag. Les résultats honorables des Verts aux élections régionales de 2018 obtenus surtout en milieu urbain et auprès de CSP supérieures révèlent – aussi – une fracture sociologique qui inquiète. La progression de l'AfD et ses alliances occasionnelles avec des courants néo-nazis militants soulèvent en effet la question de sa capacité d'influence auprès des couches « modestes » de la population. Les syndicats savent que leurs adhérents ne manifestent pas de résilience particulière à l'égard du « populisme de droite », et que des élus peuvent à la fois être de « bons » représentants dans les entreprises et des sympathisants d'idées xénophobes dans la rue. Les inégalités qui se creusent, le sentiment d'injustice sociale, les difficultés à vivre décemment d'un salaire qui cantonne, au mieux, les dépenses au strict nécessaire, le mépris larvé dont les résidents est-allemands estiment toujours faire l'objet de la part de leurs concitoyens ouest-allemands : ce sont là autant

3. Sauf indication contraire, le terme « réfugié » est utilisé dans ce texte de façon générique pour désigner les étrangers à la recherche de protection : demandeurs d'asile, titulaires du droit d'asile et bénéficiaires de protections subsidiaires, personnes déboutées du droit d'asile mais restées en Allemagne.

4. S. Stahl, « Arbeitgeber-Präsident: Wir schaffen das mit der Integration », *Augsburger Allgemeine*, 14. Dezember 2018, <https://goo.gl/wZIFdq>. À contre-courant des discours anxiogènes ambiants, le président Ingo Kramer se dit « surpris » par la « rapidité » des résultats obtenus : après un an, « la plupart des jeunes migrants ont une maîtrise suffisante de l'allemand pour suivre l'enseignement en école professionnelle » ; parmi les plus d'un million de personnes ayant rejoint l'Allemagne en 2015, « près de 400 000 ont aujourd'hui un poste de formation ou d'emploi et sont donc intégrées ».

d'ingrédients d'une colère sociale sourde identifiée par les sociologues (Michelsen *et al.*, 2017 ; Dörre *et al.*, 2018 ; Hilmer *et al.*, 2017 ; Urban, 2018) – et à propos desquels la ressemblance avec le mouvement des gilets jaunes en France n'est sans doute pas purement fortuite.

Cet article tente d'éclairer certaines de ces évolutions. Une première partie cherche à donner un aperçu des connaissances disponibles sur la population issue de la migration humanitaire récente. Les deux parties suivantes s'intéressent à la façon dont – dans un contexte de reflux sensible des demandes d'asile et d'apaisement de la problématique de l'accueil – le droit d'asile reste un sujet de polarisation forte, au sein de la classe politique (deuxième partie) comme à l'intérieur de la société civile (troisième partie).

---

### Réfugiés en Allemagne : le long chemin de l'intégration

En 2018, le nombre d'étrangers résidant en Allemagne atteint un record historique. Ils et elles représentent, au 31 décembre 2017, 10,6 millions sur un total de 82,8 millions d'habitants. En dix ans, le nombre d'étrangers vivant sur le territoire allemand <sup>5</sup> a ainsi progressé de près de 4 millions (+37 % ; tableau 1). Ayant longtemps refusé de se reconnaître comme pays d'immigration (Kahmann, 2016 ; Bade, 2017 ; Knuth,

2016), l'Allemagne est statistiquement désormais clairement métissée. 19,4 millions de résidents, soit près d'un sur quatre, affichent en 2017 un « antécédent migratoire » (*Migrationshintergrund*) : à la naissance, eux ou l'un au moins de leurs parents n'ont pas eu la nationalité allemande <sup>6</sup>.

Les Européens ne s'inscrivant pas dans des trajectoires de l'asile fournissent le plus grand bataillon des immigrants récents. La progression significative de ces migrations est étroitement liée à l'ouverture de la libre circulation aux pays nouvellement adhérents de l'Union européenne, du centre et de l'Est européen notamment. En 2017, non loin de la moitié des migrants étrangers proviennent de pays ayant adhéré à l'UE après 2002 (tableau 2). Les observateurs associent cette évolution à la situation de l'emploi comparativement favorable en Allemagne et lui attribuent un effet de compensation réel – bien qu'éventuellement conjoncturel – au recul de la population allemande en âge de travailler. « Sans l'immigration provenant de l'UE, la croissance annuelle du PIB allemand aurait été inférieure de 0,2 point de pourcentage en moyenne entre 2011 et 2016 », conclut une étude du Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung (DIW, Institut allemand pour la recherche économique) (Clemens, Hart, 2018:1).

---

5. La définition de la catégorie des étrangers par le registre central des étrangers (Ausländerzentralregister, AZR) de l'Office fédéral des statistiques exclut les personnes possédant, outre une nationalité d'origine, la nationalité allemande. L'AZR recense les étrangers dont la résidence en Allemagne « n'est pas seulement passagère ». C'est l'une des sources principales pour approcher statistiquement l'évolution de la population des réfugiés. Depuis mai 2016, la Bundesagentur für Arbeit (BA, Agence fédérale de l'emploi) recense les personnes à la recherche d'asile en tant que telles ; jusque-là, la provenance des huit principaux pays non européens à l'origine de migrations humanitaires faisait office d'indicateur statistique.

6. Selon la définition retenue par le Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (BAMF, Office fédéral pour les migrations et les réfugiés).

**Tableau 1. Migration humanitaire  
et tous résidents en Allemagne, 2007 et 2017**

	Population résidant en Allemagne	Population étrangère	Dont relevant de la migration humanitaire <sup>1</sup>			
			En attente <sup>2</sup>	Reconnues <sup>3</sup>	Déboutées <sup>4</sup>	Total
31 décembre 2007	82 217 837	6 744 880	20 145	301 995	135 290	457 430
31 décembre 2017	82 792 351	10 623 940	348 640	1 154 365	177 700	1 680 700

1. « Personnes à la recherche de protection » (*Schutzsuchende*).

2. La procédure de demande d'asile est en cours ou n'est pas encore engagée.

3. Bénéficiaires du droit d'asile, de protections subsidiaires ou d'une interdiction d'expulsion ; bénéficiaires d'un titre de séjour humanitaire hors asile.

4. Demandeurs d'asile restés en Allemagne après le refus du statut de réfugié.

Source : Ausländerzentralregister, Statistisches Bundesamt (2018).

**Tableau 2. Migrations vers l'Allemagne selon les pays d'origine (2004-2017)**

*En milliers*

	2004-2010 <sup>1</sup>	2011	2014	2015	2016	2017
Tous étrangers	597	842	1 343	2 016	1 719	1 384
UE 12 <sup>2</sup>	82	117	169	164	158	149
Autres UE	265	426	640	681	638	628
Trajectoires d'asile <sup>3</sup>	28	46	173	442	722	198

1. Moyennes annuelles.

2. Adhésion à l'UE avant 2002 : France, Belgique, Luxembourg, Espagne, Italie, Grèce, Royaume-Uni, Irlande, Finlande, Pays-Bas, Autriche, Portugal.

3. Migrants provenant des 8 pays non européens dont sont issus les plus forts contingents de demandeurs d'asile : Syrie, Irak, Nigéria, Afghanistan, Iran, Érythrée, Somalie, Pakistan. Le nombre de réfugiés dans le tableau correspond à celui des demandes déposées auprès de l'Office des migrations.

Source : Clemens, Hart (2018) à partir de Bundesamt für Statistik, BAMF.

Le registre central des étrangers recense fin 2017 quelque 1,7 million de personnes ayant rejoint l'Allemagne en fuyant leur pays d'origine (tableau 1). Parmi elles, près de 1,2 million se sont vu reconnaître un statut de personne protégée <sup>7</sup>, 350 000 environ attendent une décision administrative et un peu moins de 200 000 résident en Allemagne après que la protection de l'asile leur a été refusée.

L'ensemble des « personnes demandeuses de protection » représente 2 % de tous les résidents et 15,8 % de tous les étrangers (Statistisches Bundesamt, 2018).

La population des réfugiés présente en Allemagne provient très majoritairement de pays en crise et en guerre ; la Syrie est le premier pays d'origine, suivie de l'Afghanistan et de l'Irak. Elle se caractérise par la surreprésentation de jeunes

7. Titulaires du droit d'asile sur la base de la Convention de Genève et de la Loi fondamentale allemande ; bénéficiaires d'une protection subsidiaire fondée sur la loi sur l'asile, Asylgesetz (réfugiés considérés comme non persécutés individuellement mais menacés par les effets de la guerre notamment) ; personnes bénéficiant d'une tolérance de séjour limitée dans le temps et susceptible d'être renouvelée. L'interdiction d'expulsion peut être liée à des raisons diverses : santé, considérations humanitaires, complexités administratives à l'égard du pays d'origine, etc. (Kahmann, Hege, 2016). S'y ajoutent dans l'AZR les personnes bénéficiant de titres de séjour humanitaires hors demande d'asile.

migrants : 74 % des demandeurs d'asile ont moins de 30 ans ; 44 % sont en âge préscolaire ou scolaire (Bundesamt für Migration, 2018). Les hommes sont plus nombreux que les femmes et sont particulièrement présents parmi les jeunes demandeurs d'asile (16-25 ans).

Les niveaux de qualification à l'arrivée sont fortement polarisés (Brücker *et al.*, 2016), avec une répartition inégale selon les pays d'origine (Neske, 2017). Globalement, les niveaux faibles ou très faibles prédominent ; contrairement au pays d'accueil, les formations intermédiaires sont comparativement peu représentées alors qu'une proportion plutôt conséquente de réfugiés déclare un niveau de formation supérieur<sup>8</sup>. Les personnes réfugiées manquent majoritairement de qualifications certifiées même si la plupart ont exercé une activité professionnelle avant d'emprunter la voie de l'exil (Flake *et al.*, 2017 ; Liebau, Salikutluk, 2016). Cela les met en porte-à-faux avec leur pays d'accueil très marqué par l'exigence de formalisation des qualifications (Struck, 2018 ; Ebbinghaus, Gei, 2017). 84 % des réfugiés sans qualification professionnelle formelle ont exercé dans leur pays un métier qui présupposerait en Allemagne au moins le certificat professionnel délivré à la fin d'un apprentissage (Bürmann *et al.*, 2018).

À l'instar des mouvements d'asile antérieurs, l'insertion sur le marché du travail est un processus lent (Brücker *et al.*, 2016). Le taux d'emploi des

réfugiés en âge de travailler est de 33 % en novembre 2018 (contre 25 % un an auparavant) ; il est de 51 % pour les étrangers dans leur ensemble et de 69 % pour les actifs allemands (Brücker *et al.*, 2019 ; Bundesagentur für Arbeit, 2018). Sur un marché du travail battant en 2018 le record de l'emploi avec un niveau jamais atteint depuis la réunification (44,8 millions de personnes en emploi), les indicateurs de l'emploi progressent pour toutes les catégories d'actifs. Le secteur de l'intérim est le premier employeur des réfugiés ; plus d'un tiers des emplois en relèvent (Bundesagentur für Arbeit, 2018). Les réfugiés arrivent à s'insérer notamment dans des secteurs peu qualifiés et dans les mini-jobs ainsi que dans le travail informel (Wiedner *et al.*, 2018). La surqualification par rapport au poste occupé est un phénomène fréquent qui touche tout particulièrement les qualifications élevées (Bürmann *et al.*, 2018).

L'insertion dans l'apprentissage progresse à partir d'un bas niveau (+45 % entre octobre 2017 et septembre 2018, date à laquelle quelque 38 000 candidats sont enregistrés) (Bundesagentur für Arbeit, 2018). Cette formation en alternance de trois ans en général donne accès au certificat d'ouvrier/d'employé-e qualifié-e. Considérée comme le meilleur levier d'intégration des jeunes réfugiés (Bach *et al.*, 2017 ; Granato, Neises, 2017), elle constitue aussi, pour les entreprises artisanales notamment, l'espoir de pallier la pénurie d'ouvriers qualifiés sur le marché du travail allemand<sup>9</sup>. Pour

8. L'enquête longitudinale IAB-BAMF-SOEP menée annuellement depuis 2016 auprès de réfugiés arrivés à partir de 2013 (tous statuts) estime la répartition entre niveaux de qualification (très) faibles, moyens et supérieurs à 52 %, 27 % et 11 % respectivement (Brücker *et al.*, 2016).

9. Pour compenser le recul démographique et satisfaire ses besoins en main-d'œuvre, l'Allemagne devrait accueillir 260 000 personnes étrangères par an d'ici 2060, selon une étude récente réalisée pour la Bertelsmann-Stiftung (Fuchs *et al.*, 2019). Une faible moitié seulement de ses besoins se recruterait, selon les prévisions, à partir de migrations intra-européennes ; un recours renforcé aux migrations provenant de pays non européens serait nécessaire.

se porter candidats à un poste d'apprentissage, les jeunes réfugiés doivent disposer de connaissances linguistiques suffisantes pour suivre l'enseignement théorique dispensé dans les écoles professionnelles en complément de la formation en entreprise. Il n'en reste pas moins vrai qu'en Allemagne les jeunes migrants et *a fortiori* les personnes réfugiées ont, comparativement à leurs homologues allemands, des chances bien moindres d'accéder à la formation professionnelle par la voie sanctuarisée de l'apprentissage (Söhn, Marquardsen, 2017).

Du fait de la difficile intégration sur le marché du travail, le système d'allocations sociales reste la principale source de revenus des réfugiés en 2018. Les demandeurs d'asile (ainsi que les personnes à qui le droit d'asile a été refusé) vivent des prestations – modestes – fixées dans une loi dédiée<sup>10</sup>. Les réfugiés reconnus ont accès, à l'instar de leurs concitoyens allemands, à « l'allocation de base » (Grundsicherung, « Hartz IV »), revenu minimum destiné tant aux inactifs « dans le besoin » qu'aux demandeurs d'emploi et aux chômeurs de longue durée (Chagny, 2018). 63 % des réfugiés touchent cette allocation en octobre 2018 (contre 20 % de la population étrangère dans son ensemble) (Brücker *et al.*, 2019).

L'insertion sociale et professionnelle pâtit des difficultés propres à l'exil – notamment celles liées à l'acquisition d'une langue étrangère et, souvent, d'alphabétisation dans une écriture latine méconnue.

La traduction des savoir-faire professionnels, certifiés ou non, en équivalences correspondant à la nomenclature allemande s'avère laborieuse (Ebbinghaus, Gei, 2017). La répartition territoriale des réfugiés sans prise en considération des situations du marché du travail locales ni de la qualité des infrastructures<sup>11</sup> présente souvent un obstacle à la recherche d'emploi (OECD, 2017 ; Brücker, Kosyakova, 2019). La jungle administrative, la multiplicité d'intervenants à l'intérieur d'un système de gestion des migrations fortement décentralisé est source d'opacité et contribue à de fortes disparités des décisions statuant sur le sort des personnes. C'est le cas notamment des pratiques des offices de migration (Ausländerbehörden) implantés dans toutes les villes de quelque importance ; ces administrations omniprésentes dans la vie des migrants ont le pouvoir de délivrer les prolongations (ou non) des séjours, de permettre (ou non) une embauche, d'autoriser (ou non) l'accès à un stage professionnel ou à un apprentissage<sup>12</sup>.

Malgré les amendements législatifs les plus récents et en principe favorables à l'insertion dans l'emploi (Kahmann 2016 ; Kahmann, Hege, 2016), l'expulsion reste souvent une menace concrète. Demandeurs d'asile et réfugiés « tolérés » peuvent, si la permission leur est donnée, occuper un emploi ou suivre une formation professionnelle. Mais leur titre de séjour sera-t-il pérennisé ? Malgré une certaine sécurisation des parcours

10. Loi sur les prestations aux demandeurs d'asile (Asylbewerberleistungsgesetz).

11. Les réfugiés sont répartis selon des quotas liés à la population des *Länder*. Après le séjour obligatoire en « centres de premier accueil » pendant les premiers six mois du séjour, les communes sont chargées de leur accueil et hébergement.

12. 57 % des décisions négatives quant à la reconnaissance du droit d'asile du premier semestre 2018 ont été contestées devant les tribunaux. Les tribunaux administratifs ont donné raison aux plaignants dans près d'un tiers des cas, prenant ainsi en défaut les arbitrages des administrations (*Süddeutsche Zeitung*, 11. Januar 2019). En 2018, le « taux de protection » (droit d'asile, protections subsidiaires) est de 35 %, avec des différences notables selon les pays de provenance (chiffres BAMF).

des apprentis entamée notamment par la loi sur l'intégration de 2016 <sup>13</sup>, les observateurs recensent de multiples cas d'expulsion ou de tentatives d'expulsion de réfugiés dont l'entourage allemand – entreprises, associations, bénévoles – témoigne d'un parcours d'intégration positif sinon exemplaire.

Selon une analyse largement partagée, l'intégration des migrants dans la société et dans l'emploi en Allemagne doit ses succès aux alliances informelles entre employeurs, citoyens bénévoles, organisations caritatives, communes, Églises (Knuth, 2016 ; Jacobsen *et al.*, 2017 ; OECD, 2017). Défenseurs à des titres divers du séjour des réfugiés, les réseaux locaux ainsi créés semblent souvent plus capables d'offrir des solutions que ne le sont les dispositifs d'insertion proposés par les administrations publiques de l'emploi et de la gestion des migrations. Repérer les entreprises volontaires pour embaucher et former des jeunes réfugiés, faciliter les démarches administratives, rechercher des solutions à la question du logement ou du transport, mettre en place, à l'aide d'étudiants stagiaires, des cours de langue adaptés aux exigences concrètes de la vie en entreprise, organiser des convivialités, alerter sur une menace d'expulsion <sup>14</sup>... : ces initiatives protéiformes offrent une certaine barrière au scénario redouté (idéologisé par les courants xénophobes)

de l'échec de l'intégration, producteur de marginalisation, de criminalité et de chômage. « Il s'avère que la société civile organisée constitue une ressource significative pour compenser les goulots d'étranglement dans l'offre de services de l'État et pour intégrer les réfugiés en Allemagne » (Jacobsen *et al.*, 2017:357).

---

### Quelle réponse politique à l'essor de l'AfD, parti xénophobe ?

L'instrumentalisation de la demande d'asile dans les campagnes électorales est une pratique ancienne, l'aile droite de la CDU/CSU se montrant particulièrement active en la matière. En réponse notamment aux exhortations des acteurs économiques, les gouvernements Merkel se sont certes inscrits dans la prolongation des politiques d'ouverture à l'égard du fait migratoire entamées par le gouvernement rouge et vert du chancelier Schröder <sup>15</sup>. Mais ces coalitions ont tenu à en montrer en même temps la face restrictive et punitive, cherchant à répondre aux résistances de franges significatives de la population. Le résultat est une approche opaque et contradictoire de la problématique de l'asile, dans laquelle dynamiques d'ouverture et de fermeture se contrarient (Knuth, 2016). La loi sur l'intégration de 2016 en est l'illustration : ici, la

---

13. Prolongée par des initiatives récentes. Parallèlement à la préparation d'une loi sur l'immigration (Zuwanderungsgesetz) censée faciliter le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée non européenne, le gouvernement, à l'initiative du SPD, envisage l'adoption d'une loi « sur la tolérance du séjour dans le cadre de la formation professionnelle et de l'emploi » qui doit pérenniser (dans des conditions assez strictes) le séjour de demandeurs d'asile en principe déboutés mais bien intégrés.

14. Malgré l'hostilité de plus en plus marquée de l'État, les Églises défendent leur privilège du « Kirchenasyl », asile paroissial, qu'elles accordent à des réfugiés menacés d'expulsion. Dans le premier fait divers de l'année 2019 relaté par les médias, une paroisse avait réussi à empêcher l'expulsion d'un jeune Iranien, en asile paroissial depuis 10 mois, en organisant un culte à 5 heures du matin, heure de l'expulsion, en présence d'une centaine de fidèles. L'accès à l'église était dès lors prohibé aux agents de l'Office de migration (*Süddeutsche Zeitung*, 8. Januar 2019).

15. Sur l'évolution des politiques migratoires et de l'asile, on peut se référer, dans la *Chronique internationale de l'IRES*, à Kahmann (2016) et Kahmann, Hege (2016).

facilitation de l'accès au travail, à la formation, à la connaissance de la langue ; là, le durcissement des obligations de résidence et la réduction des prestations sociales en cas de manquement aux « devoirs de l'intégration ». Les initiatives gouvernementales les plus récentes s'inscrivent dans la continuité de cette gestion « *stop-and-go* » : ici, une loi sur l'immigration en discussion qui doit faciliter l'arrivée de main-d'œuvre étrangère et permettre y compris à des demandeurs d'asile déboutés de se qualifier et de travailler en Allemagne pour peu qu'ils donnent les preuves de bonne intégration (voir *supra*) ; là, un projet de loi « sur la reconduite ordonnée » présenté en février 2019 par le ministère de l'Intérieur qui vise à faciliter l'expulsion des demandeurs d'asile « tolérés » et en principe protégés.

Les percées électorales du parti AfD créé en 2013 ont hystérisé le discours politique. Parti eurosceptique à ses origines, s'imposant à travers des discours ouvertement anti-migration et anti-réfugiés, l'AFD a démenti l'analyse selon laquelle il n'y aurait pas de place quelque peu durable pour un parti d'extrême droite dans les parlements allemands. Les succès ponctuels suivis d'éclipses rapides de certaines formations dans le passé – NPD<sup>16</sup>, Die Republikaner – semblaient montrer que les leçons de l'histoire tenaient. Mais trois ans à peine après sa formation, l'AFD a déjà réussi à bousculer les majorités dans quatre parlements régionaux (Rhénanie-Palatinat, Bade-Wurtemberg, Saxe-Anhalt, Mecklembourg-Poméranie

occidentale), enjambant les frontières entre l'Est et l'Ouest, entre *Länder* à fort et à très faible taux de chômage. La résonance n'en est pas moins particulièrement forte dans l'Est de l'Allemagne, à l'instar du *Land* de Saxe-Anhalt où ce parti, non représenté au parlement régional en 2011, a recueilli près d'un quart des votes cinq ans plus tard (tableau 3)<sup>17</sup>. À la fin de l'année 2018, le parti xénophobe est représenté dans l'Assemblée fédérale, le Bundestag, et dans l'ensemble des parlements régionaux. Le parti compte bien confirmer son ascension à l'automne 2019 lors des élections dans trois *Länder* de l'Est (Brandebourg, Saxe, Thuringe).

Les élections au Bundestag en septembre 2017 sont un camouflet – plutôt inattendu par son ampleur – pour les partis chrétiens et sociaux-démocrates partenaires de la coalition ; le SPD engrange son résultat le plus mauvais depuis 1949. 91 des 709 sièges du Parlement fédéral vont à l'AFD, qui se hisse au rang de troisième groupe parlementaire. Le statut de la chancelière est particulièrement affecté, elle qui avait obtenu pour la CDU un score encore très favorable en 2013 mais qui pâtit aussi de sa longévité : elle entame en 2017 un quatrième mandat. Son nom étant intimement associé à la politique volontariste – et controversée – de l'accueil des réfugiés en 2015<sup>18</sup>, les tensions au sein de la famille chrétienne-démocrate/chrétienne-sociale éclatent au grand jour. Le thème de la « migration » dominera tous les débats de l'année politique 2018.

16. Nationaldemokratische Partei Deutschlands.

17. L'AFD ravit alors au parti Die Linke la deuxième place au Landtag derrière la CDU.

18. La chancelière avait alors suspendu le mécanisme de Dublin – qui renvoie l'enregistrement de la demande d'asile au premier pays d'entrée des migrants – pour les réfugiés syriens arrivés par la route des Balkans, leur ouvrant ainsi la voie à la demande d'asile en Allemagne. Longtemps rétive à la réforme de ce mécanisme, l'Allemagne avait dans le passé su tirer bénéfice de sa position géographique qui transférait la charge de l'accueil notamment aux pays européens de l'Est et méditerranéens (Bade, 2017).

**Tableau 3. Progression de l'AfD au Bundestag et dans les parlements de sept Länder\* : résultats des deux derniers scrutins**

En % des voix obtenues

Périmètre électoral	Cycle électoral	AfD	CDU**	SPD	Die Linke	Verts
Bundestag Parlement fédéral	2013	<b>4,7</b>	34,1	25,7	8,6	8,4
	2017	<b>12,6</b>	26,8	20,5	9,2	8,9
Bade-Wurtemberg	2011	-	39,0	23,1	2,8	24,2
	2016	<b>15,1</b>	27,0	12,7	2,9	30,3
Saxe-Anhalt	2011	-	32,5	21,5	23,7	7,1
	2016	<b>24,3</b>	29,8	10,6	16,3	5,2
Mecklembourg- Poméranie occidentale	2011	-	23,0	35,6	18,4	8,7
	2016	<b>20,8</b>	19,0	30,6	13,2	4,78
Rhénanie- Palatinat	2011	-	35,2	35,7	3,0	15,4
	2016	<b>12,6</b>	31,8	36,2	2,8	5,3
Rhénanie du Nord-Westphalie	2012	-	26,3	39,1	2,5	11,3
	2017	<b>7,4</b>	33,0	31,2	4,9	6,4
Bavière	2013	-	47,7	20,6	2,1	8,6
	2018	<b>10,2</b>	37,2	9,7	3,2	17,5
Hesse	2013	<b>4,1</b>	38,3	30,7	5,2	11,1
	2018	<b>13,1</b>	27,0	19,8	6,3	19,8

\* Partis hors Freie demokratische Partei (FDP) et divers.

\*\* CSU en Bavière.

Source : Wahlleiter (autorité de vérification des votes) de l'État fédéral et des Länder.

Le nouveau gouvernement CDU/CSU-SPD (formé après l'échec de négociations préalables entre chrétiens-démocrates, libéraux et Verts) se prescrit d'emblée fermeté et dissuasion –, poussant encore un peu plus loin la déshumanisation à l'œuvre dans l'approche du fait migratoire dans le contexte de l'asile. S'inspirant d'expériences menées en Bavière, fief de la CSU, le contrat de coalition prévoit la mise en place de centres de regroupement de demandeurs d'asile susceptibles d'accueillir jusqu'à 1 500 personnes (dont des mineurs isolés) pour des durées de 18 mois (6 mois pour les familles). L'appellation Ankerzentren (« centres d'ancrage ») est quelque peu trompeuse ; il s'agit d'un acronyme

pour « centres d'arrivée, de décision et de reconduite ». Les résidents sont censés y séjourner tout au long de la procédure d'asile, de la constatation d'identité jusqu'à la décision finale. Ils rencontrent sur place toutes les administrations concernées : migration, emploi, santé, police, justice. Ce projet subit de nombreuses critiques ; les effets délétères – et le coût social – de l'enfermement prolongé sont bien connus (Johansson, 2016). Mais la paix intra-gouvernementale est à ce prix, élevé cependant pour un Parti social-démocrate sonné par ses défaites électorales successives et les baisses continues dans les sondages.

Au sein de la coalition gouvernementale, le ministère de l'Intérieur revient au

président de la CSU, ministre-président de Bavière, Horst Seehofer. Aux élections législatives nationales de 2017, la CSU, historiquement ultra-majoritaire en Bavière, a perdu presque 10 points de pourcentage, alors que l'AfD en a gagné 8. Devant l'échéance décisive des élections régionales fixées à l'automne 2018, l'obsession de la CSU est de ramener vers elle les électeurs égarés du côté de l'AfD. Ne craignant ni défiance (de la chancelière) ni provocations occasionnelles<sup>19</sup>, ses dirigeants organisent leurs discours résolument autour du thème du « choc migratoire », « mère de tous les problèmes » selon le ministre de l'Intérieur.

De bruyantes controverses viennent éclipser les grands thèmes de politique intérieure et internationale. Au débat, sous-tendu de suspicions, sur la place de l'islam en Allemagne lancé en avril par les dirigeants de la CSU succède la polémique sur le « décret sur les crucifix » : ce symbole d'identité chrétienne doit désormais trouver sa place dans tous les édifices publics de Bavière (la critique de l'Église catholique sera acerbe et immédiate). La survie de la grande coalition ne tient qu'à un fil quand Seehofer s'oppose à la chancelière au sujet des reconduites à la frontière, que Merkel n'entend accepter que dans le cadre d'ententes européennes. Plusieurs semaines de tractations s'ensuivent, ponctuées par

une vraie-fausse démission du ministre, avant qu'un compromis de façade ne soit trouvé. Seehofer accordera aussi, pendant de longues semaines, un soutien sans faille au président de l'Office de sécurité intérieure (Verfassungsschutz, Office de protection de la Constitution) qui, en réaction aux émeutes anti-migrants à Chemnitz en août 2018, avait maintenu un discours proche de la bienveillance, prenant le contrepied de la condamnation ferme de ces violences par la chancelière. Cette affaire<sup>20</sup> déclenche une nouvelle crise intra-gouvernementale qui jette de nouveau une lumière crue sur la position très affaiblie d'Angela Merkel dans la conduite de la politique intérieure allemande.

Ni le débat hystérisé des dirigeants CSU en Bavière, ni celui, plus retenu, de la CDU en Hesse ne parviennent à enrayer le recul des partis partenaires de la grande coalition lors des élections régionales de l'automne 2018 (tableau 3). En Bavière, le SPD passe sous la barre des 10 %. Les perdants accusent l'état de déliquescence du gouvernement de Berlin. La chancelière Merkel en tire les conséquences en abandonnant la présidence de la CDU (détenue depuis 18 ans) et en annonçant son retrait de la vie politique à la fin de la mandature législative en cours.

19. Devant un auditoire médusé, Seehofer s'auto-congratule pour le fait que, le jour de ses 69 ans, 69 Afghans aient été expulsés vers leur pays (les expulsions vers l'Afghanistan étant par ailleurs très controversées). Cette concordance des chiffres « n'était pas un objectif recherché », s'amuse-t-il.

20. Le feuilleton rocambolesque de l'affaire Maaßen (du nom du président de l'Office de sécurité intérieure) occupe l'attention des médias et les énergies gouvernementales pendant plusieurs mois. Le SPD insistant sur le remplacement de ce haut fonctionnaire à la tête de l'Office de sécurité intérieure, les présidents des trois partis CDU, CSU, SPD décident d'exfiltrer Hans-Georg Maaßen – vers un poste de secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, avec une augmentation substantielle de salaire à la clé. Devant le tollé provoqué par cette promotion-sanction, les présidents de la CDU (Angela Merkel) et du SPD (Andrea Nahles) font acte de contrition ; Maaßen sera simple conseiller aux affaires internationales de Seehofer. Dans un discours ultérieur, il attribuera son départ contraint aux « forces d'extrême gauche » au sein du SPD, ce qui lui vaudra finalement, en novembre, la mise à la retraite anticipée.

**Populisme de droite et xénophobie : les syndiqués aussi ?**

À partir des enquêtes de sortie des urnes réalisées lors des élections législatives de septembre 2017 (Forschungsgruppe Wahlen, 2017), le Deutscher Gewerkschaftsbund (DGB, Confédération allemande des syndicats) fournit un sociogramme de l'électorat syndiqué (DGB, 2017). À l'instar des électeurs dans leur ensemble, les grands partis populaires perdent beaucoup de terrain auprès de la population syndiquée, moins 7

et 8 points respectivement pour la CDU/CSU et le SPD. À l'inverse du palmarès national, le premier choix des syndiqués se porte sur le SPD. Mais l'électorat syndiqué se montre aussi un peu plus favorable que la moyenne au vote AfD (tableau 4). Les hommes, les ouvriers et les syndiqués résidant dans l'Est de l'Allemagne contribuent le plus à l'essor de l'AfD ; seules les femmes syndiquées relèguent le parti xénophobe à la cinquième position (devant le parti libéral FDP qui recueille 8 % de leurs votes).

**Tableau 4. Votes des électeurs syndiqués aux élections législatives nationales de 2017**

En % (valeurs arrondies) \*

Votes exprimés **		CDU/CSU	SPD	AfD	Die Linke	Verts
Tous votants/ votants syndiqués	Tous votants	33	21	13	9	9
	Votants syndiqués	24	29	15	12	8
Syndiqués hommes/femmes	Hommes	24	30	18	11	5
	Femmes	25	25	10	14	13
Syndiqués statut professionnel	Ouvriers	22	31	19	12	5
	Employé·es	21	28	14	14	10
	Fonctionnaires	35	26	10	6	10
Syndiqués Ouest/Est	Ouest	24	31	14	11	9
	Est	24	18	22	22	3

\* Syndiqués DGB et autres syndicats (notamment DBB, union allemande des fonctionnaires).

\*\* Hors FDP et divers.

Source : DGB (2017).

Les syndiqués en Allemagne – un peu plus de 7 millions de personnes, dont près de 6 millions pour les syndicats du DGB – semblent ainsi reproduire, en les amplifiant parfois, les fractures qui traversent la société allemande et auxquelles les questions de l'immigration et de l'asile offrent un point de cristallisation. La surreprésentation de certaines caractéristiques dans la population syndiquée (prédominance d'hommes d'âge moyen, en emploi) renseigne en creux sur

des profils réceptifs aux idées d'extrême droite. Ceux-ci ne semblent pas tant issus des couches les plus précarisées. Les sympathies xénophobes se rencontrent plutôt auprès de personnes réclamant leur appartenance à la classe moyenne et qui incriminent l'exclusion de bénéficiaires que ne leur offre pas une société prospère (Dörre *et al.*, 2018).

Les attitudes d'ouverture, d'hospitalité et d'engagement civique semblent certes prédominer dans la population,

qu'elle ait ou non un « antécédent migratoire ». La dernière édition d'une enquête biennale sur le sujet fait état d'une « décripation » sensible en 2018 par rapport à 2016 et d'une indifférence croissante à l'égard de la valeur intrinsèque attribuée à « l'identité allemande » (Zick, Preuss, 2019). La dédramatisation du « choc migratoire » par une majorité d'Allemands se trouve ainsi en phase avec la courbe nettement descendante de la demande d'asile depuis 2017 (voir *supra*). Elle peut aussi trouver une confirmation dans les dernières analyses de l'Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung (IAB, Institut de recherche sur le marché du travail et les professions de l'Agence fédérale de l'emploi) qui concluent à une « meilleure intégration qu'escomptée des réfugiés dans le marché du travail », alors même que les réfugiés récents connaissent des conditions plus défavorables que leurs prédécesseurs, les symptômes post-traumatiques ne constituant pas le handicap le moins lourd (Brücker, Kosyakova, 2019).

Ces attitudes de bienveillance, explicite ou prudente, contrastent fortement avec les attitudes de rejet des étrangers (notamment de religion musulmane) qui

trouvent un refuge dans le « populisme de droite <sup>21</sup> » voire du côté d'une extrême droite violente. Le taux élevé de votes en faveur de l'AfD <sup>22</sup> comme la participation de certains de leurs adhérents aux manifestations du mouvement islamophobe Pegida montrent que les syndicats n'ont pas réussi à ériger un cordon sanitaire autour de la mouvance d'extrême droite.

Relativement peu audibles dans les débats publics autour de l'accueil et de l'intégration des réfugiés, les organisations syndicales centrent leurs efforts sur la formation de leurs élus et militants. La présentation de listes d'extrême droite aux élections aux conseils d'établissement au printemps 2018 a plutôt constitué – pour l'instant – un épiphénomène. Elle est restée cantonnée à quelques entreprises de la métallurgie du Sud-Ouest de l'Allemagne, se soldant par l'élection d'une dizaine de conseillers, élus pour la plupart chez Daimler sur une liste « Zentrum Automobil ». IG Metall n'a pas eu de mal à défendre ses majorités écrasantes. La diffusion d'idées xénophobes dans leurs rangs constitue un phénomène autrement plus inquiétant pour les syndicats.

21. Les travaux s'intéressant à la progression de courants xénophobes y compris dans les zones d'influence traditionnelles du SPD et des syndicats utilisent pour en rendre compte le terme de « populisme de droite » (*Rechtspopulismus*), en en soulignant les contours peu précis et mouvants (Zick *et al.*, 2016 ; Hilmer *et al.*, 2017 ; Michelsen *et al.*, 2017 ; Dörre *et al.*, 2018 ; Decker, Brähler, 2018). L'euphémisation de l'idée du peuple authentique et homogène opposé aux élites (cosmopolites) est retenue comme une composante charnière du concept. Si le populisme de droite est conceptuellement distingué de l'extrémisme de droite (*Rechtsextremismus*), certains auteurs notent des transitions de plus en plus fluides entre les deux familles xénophobes (Zick *et al.*, 2016:112). Ainsi, l'idée selon laquelle le populisme de droite se distinguerait de la droite extrême par son refus d'un « changement de système par la violence » apparaît de plus en plus fragile ; Dörre *et alii* (2018:73) observent auprès de syndicalistes enquêtés « une affinité surprenante avec la violence ».

22. Les attitudes d'hostilité à l'égard des étrangers ne se traduisent pas uniquement par un vote AfD. Selon une étude sur les dynamiques d'extrême droite en Allemagne, les opinions « manifestation xénophobes » sont certes particulièrement présentes dans l'électorat de l'AfD (56 %), mais s'expriment aussi dans l'électorat des autres partis politiques. Interrogés en 2018, 22 % et 23 % respectivement des répondants « manifestation xénophobes » déclarent vouloir voter pour la CDU/CSU ou le SPD ; 27 % se classent parmi les abstentionnistes (Decker, Brähler, 2018:93).

Même les militants actifs ne semblent pas immunisés. Les mêmes représentants élus qui veillent à faire développer dans leur entreprise la syndicalisation (auprès d'un syndicat du DGB) ou qui jouent un rôle actif dans des conflits de travail peuvent être prêts à organiser les bus pour se rendre aux manifestations de Pegida, observent les auteurs d'une recherche s'intéressant aux militants syndicaux dans des régions est-allemandes (Dörre *et al.*, 2018). Pour certains élus, engagement syndical et militantisme xénophobe ne s'excluent nullement ; ils constituent plutôt deux exercices « démocratiques » complémentaires, l'un dédié à la défense des salariés, l'autre à l'expression de la voix populaire, mal représentée par les élites politiques et médiatiques. Une lecture pervertie du conflit de classe semble à l'œuvre : « Puisqu'il semble sans espoir de vouloir corriger fondamentalement des conditions de répartition ressenties comme injustes, certains salariés tendent spontanément à retraduire les conflits entre le haut et le bas en conflits entre l'intérieur et l'extérieur » (*ibid.*:55) ; contre l'étranger intrinsèquement autre est appelé à se défendre « le peuple homogène des autochtones unis par la naissance, les liens du sang, la tradition et la culture » (*ibid.*:57). D'autres études font un constat similaire : les groupes proches de l'extrême droite, se sentant souvent menacés par la précarisation, ne tendent pas à se présenter sous cet angle (« Nous, les exclus, les défavorisés, les ignorés ») mais mettent l'accent sur l'identité nationale : « Nous, les Allemands » (Michelsen *et al.*, 2017:7).

Le repli identitaire et xénophobe trouve un terrain plus fertile dans l'Est de l'Allemagne sans qu'il soit permis d'y voir un facteur monocausal<sup>23</sup>. Toujours en retard sur l'Ouest en ce qui concerne les conditions d'emploi et de revenus, le sentiment de relégation y est particulièrement répandu. Celui de la dépréciation aussi : nombre de résidents est-allemands se sentent infériorisés sinon stigmatisés dans le regard de leurs concitoyens ouest-allemands. Les médias ne destinent-ils pas sommairement à leurs régions l'étiquette de creusets de l'extrême droite et, partant, le verdict du retard culturel ? Les séquelles d'une réunification sous égide ouest-allemande n'ont pas disparu et peuvent accentuer la tendance à la mythification de sociabilités régionales menacées.

Sentiments de privation matérielle, de dépréciation culturelle et de menace identitaire se conjuguent et trouvent un exutoire dans l'agressivité, la colère, voire la violence à l'égard des réfugiés – eux qui bénéficient de l'attention des médias et pour lesquels les pouvoirs publics sont prêts à mobiliser des ressources – logement, formation, santé – dont sont donc arithmétiquement privés ceux qui pourtant cotisent aux régimes de la protection sociale. Le phénomène n'est pas limité à l'Allemagne de l'Est. « Désintégration et crises identitaires créent un vide d'orientation dont s'empare systématiquement, avec ses propres modèles d'interprétation, une droite professionnalisée » (Urban, 2018:106). Il est vrai qu'un débat politique atone au sein d'une grande coalition soucieuse avant tout de sa survie, incapable de dépasser

23. « L'extrémisme de droite n'est pas exclusivement un problème Est-Ouest mais en même temps un problème centre-périphérie susceptible d'être accentué par des facteurs spécifiquement régionaux qui se trouvent davantage présents en Allemagne de l'Est » (Michelsen *et al.*, 2017:11).

la focalisation sur le thème migratoire, contribue peu à combler le vide.

### Conclusion

L'Allemagne se présente, à la fin de la décennie 2010, sous les auspices d'une société fracturée. Les parallèles avec ses voisins européens ne sont pas fortuits. Même s'il n'y est pas réductible, le clivage entre positions d'ouverture et de fermeture, entre engagements pro-intégration et manifestations d'hostilité, entre dynamiques inclusives et exclusives, reproduit la frontière entre les profils sociologiques protégés et exposés, les uns détenant les symboles d'une vie « normale » avec ses acquis matériels et culturels, les autres mesurant l'écart qui interdit l'accès à cette normalité-là. Ces fractures trouvent en face une classe politique perplexe, peu préparée à identifier et à contrer ces distorsions et plus encline à entendre la voix de l'électorat sécurisé qui paie son tribut à la prospérité nationale, au détriment des franges qui s'estiment laissées au bord du chemin. Ses contradictions font le bonheur des courants xénophobes (actuellement surtout agrégés par le parti AfD) capables de s'engouffrer dans la brèche. La profondeur des inégalités sociales pour lesquelles l'Allemagne détient un palmarès et l'accroissement des risques de pauvreté ne sont pas ignorés – le débat naissant sur une réforme de « Hartz IV » en témoigne tout comme la progressive prise en compte des inégalités Est-Ouest – mais l'attention, intermittente, accordée à ces problématiques et aux fissures afférentes reste d'une grande fragilité.

### Sources :

Bach S., Brücker H., Haan P., Romiti A., van Deuverden K., Weber E. (2017), « Investitionen in die Integration der Flüchtlinge lohnen sich », *DIW-Wochenbericht*, n° 3.2017,

p. 47-58, [https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw\\_01.c.550525.de/17-3-1.pdf](https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw_01.c.550525.de/17-3-1.pdf).

Bade K.J. (2017), *Migration, Flucht, Integration: kritische Politikbegleitung von der "Gastarbeiterfrage" bis zur "Flüchtlingskrise": Erinnerungen und Beiträge*, Osnabrück, Internetversion, <https://goo.gl/VTs4Pu>.

Brücker H. et al. (2016), « Flucht, Ankunft in Deutschland und erste Schritte der Integration », *DIW Wochenbericht*, n° 46.2016, [https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw\\_01.c.546854.de/16-46-4.pdf](https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw_01.c.546854.de/16-46-4.pdf).

Brücker H., Hauptmann A., Vallizadeh E. (2019), *Zuwanderungsmonitor Januar 2019*, IAB, Aktuelle Daten und Indikatoren, Januar, [http://doku.iab.de/arbeitsmarktdaten/Zuwanderungsmonitor\\_1901.pdf](http://doku.iab.de/arbeitsmarktdaten/Zuwanderungsmonitor_1901.pdf).

Brücker H., Kosyakova Y. (2019), « Die Arbeitsmarktintegration von Geflüchteten läuft besser als erwartet », 25. Januar, <https://www.iab-forum.de/die-arbeitsmarktintegration-von-gefluechteten-laeuft-besser-als-erwartet-nachgefragt-bei-herbert-bruecker-und-yuliyakosyakova/>.

Brücker H., Rother N., Schupp J. (2016), « IAB-BAMF-SOEP-Befragung von Geflüchteten: Überblick und erste Ergebnisse », *DIW Politikberatung Kompakt*, n° 116,15. November, [https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw\\_01.c.547162.de/diwkompakt\\_2016-116.pdf](https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw_01.c.547162.de/diwkompakt_2016-116.pdf).

Bundesagentur für Arbeit (2018), *Fluchtmigration*, Berichte: Arbeitsmarkt Kompakt, Nürnberg, Dezember, <https://goo.gl/gn6pp9>.

Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (2018), *Aktuelle Zahlen zu Asyl*, Ausgabe: November, <https://goo.gl/EVz6eB>.

Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (2017), *Engagement in der Flüchtlingshilfe. Ergebnisbericht einer Untersuchung des Instituts für Demoskopie Allensbach*, Berlin, <https://goo.gl/Esdg3x>.

Bürmann M., Haan P., Kroh M., Troutman K. (2018), « Beschäftigung und Bildungsinvestitionen von Geflüchteten in Deutschland », *DIW Wochenbericht*, n° 42/2018, p. 919-928, [http://www.diw.de/sixcms/detail.php?id=diw\\_01.c.602046.de](http://www.diw.de/sixcms/detail.php?id=diw_01.c.602046.de).

Chagny O. (2018), « Allemagne : réformes et débats de l'après-Hartz IV : vers un changement de logique », *Chronique internationale de l'IREs*, n° spécial, « Protection des bénéficiaires des revenus minima garantis : débats

- et réformes », n° 164, décembre, p. 23-42, <https://goo.gl/KiYsro>.
- Clemens M., Hart J. (2018), « EU-Zuwanderung hat das Wirtschaftswachstum in Deutschland erhöht », *DIW Wochenbericht*, n° 44/2018, p. 955-963, [https://doi.org/10.18723/diw\\_wb:2018-44-1](https://doi.org/10.18723/diw_wb:2018-44-1).
- Decker O., Brähler E. (eds.) (2018), *Flucht ins Autoritäre: rechtsextreme Dynamiken in der Mitte der Gesellschaft: die Leipziger Autoritarismus-Studie*, Gießen, Psychosozial-Verlag.
- DGB (2017), « Bundestagswahl 2017: So haben GewerkschafterInnen gewählt », 25. September, <https://www.dgb.de/+co++1aca2e9e-a209-11e7-99c0-525400e5a74a>.
- Dörre K., Bose S., Lütten J., Köster J. (2018), « Arbeiterbewegung von rechts? Motive und Grenzen einer imaginären Revolte », *Berliner Journal für Soziologie*, vol. 28, n° 1-2, p. 55-89, <https://doi.org/10.1007/s11609-018-0352-z>.
- Ebbinghaus M., Gei J. (2017), *Duale Berufsausbildung junger Geflüchteter. Ergebnisse aus dem BIBB-Expertenmonitor berufliche Bildung*, Berlin, BIBB, <https://www.bibb.de/veroeffentlichungen/de/publication/show/8368>.
- Flake R., Jambo S., Pierenkemper S., Risius P., Werner D. (2017), « Beschäftigung und Qualifizierung von Flüchtlingen in Unternehmen. Die Bedeutung von Unterstützungsangeboten bei der Integration », *IW-Trends, Vierteljahresschrift zur empirischen Wirtschaftsforschung*, vol. 44, n° 2, p. 3-20, <https://goo.gl/kXKKJ7>.
- Forschungsgruppe Wahlen (2017), « Bundestagswahl 24. September 2017 », [http://www.forschungsgruppe.de/Wahlen/Wahlanalysen/News1\\_Bund\\_170928.pdf](http://www.forschungsgruppe.de/Wahlen/Wahlanalysen/News1_Bund_170928.pdf).
- Fuchs J., Kubis A., Schneider L. (2019), *Zuwanderung und Digitalisierung*, Bertelsmann Stiftung, Gütersloh, <https://www.bertelsmann-stiftung.de/doi/10.11586/2019011>.
- Granato M., Neises F. (2017), « Geflüchtete und berufliche Bildung », *Wissenschaftliche Diskussionspapiere*, n° 187, Bundesinstitut für Berufsbildung, Bonn, <https://www.bibb.de/veroeffentlichungen/de/publication/show/8508>.
- Hilmer R., Kohlrausch B., Müller-Hilmer R., Gagné J. (2017), « Einstellung und soziale Lebenslage. Eine Spurensuche nach Gründen für rechtspopulistische Orientierung, auch unter Gewerkschaftsmitgliedern », *Working Paper*, n° 44, Hans-Böckler Stiftung, Düsseldorf, August, [https://www.boeckler.de/pdf/p\\_fofoe\\_WP\\_044\\_2017.pdf](https://www.boeckler.de/pdf/p_fofoe_WP_044_2017.pdf).
- Jacobsen V.J., Eisnecker P., Schupp J. (2017), « Rund ein Drittel der Menschen in Deutschland spendete 2016 für Geflüchtete, zehn Prozent halfen vor Ort – immer mehr äußern aber auch Sorgen », *DIW Wochenbericht*, n° 17.2017, April, p. 347-358, [https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw\\_01.c.556679.de/17-17-1.pdf](https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw_01.c.556679.de/17-17-1.pdf).
- Johansson S. (2016), *Was wir über Flüchtlinge (nicht) wissen: der wissenschaftliche Erkenntnisstand zur Lebenssituation von Flüchtlingen in Deutschland*, Robert Bosch Stiftung, Januar, <https://www.bosch-stiftung.de/de/publikation/was-wir-ueber-fluechtlinge-nicht-wissen?>
- Kahmann M. (2016), « Allemagne : accueil des réfugiés : l'hospitalité éclipsée par l'enjeu de réduction des demandes d'asile ? », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 153, mars, p. 21-37, <https://goo.gl/qT6JMZ>.
- Kahmann M., Hege A. (2016), « Allemagne : employeurs et réfugiés : l'intégration au service d'une stratégie de long terme », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 154, juin, p. 11-29, <https://goo.gl/uUMtA4>.
- Knuth M. (2016), « Arbeitsmarktintegration von Flüchtlingen: Arbeitsmarktpolitik reformieren, Qualifikationen vermitteln », *WISO Diskurs*, n° 21/2016, Friedrich-Ebert Stiftung, Bonn, <https://library.fes.de/pdf-files/wiso/12914.pdf>.
- Liebau E., Salikutluk Z. (2016), « Viele Geflüchtete brachten Berufserfahrung mit, aber nur ein Teil einen Berufsabschluss », *DIW Wochenbericht*, n° 35.2016, p. 732-740, [https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw\\_01.c.541799.de/16-35-3.pdf](https://www.diw.de/documents/publikationen/73/diw_01.c.541799.de/16-35-3.pdf).
- Michelsen D., Przybilla-Voss M., Lühmann M., Grund M., Keune H., Finkbeiner F. (2017), *Rechtsextremismus und Fremdenfeindlichkeit in Ostdeutschland: Ursachen, Hintergründe, regionale Kontextfaktoren*, Abschlussbericht des Forschungsprojekts, Göttinger Institut für Demokratieforschung, <https://goo.gl/GRpYjr>.
- Neske M. (2017), « Volljährige Asylerstanztragsteller in Deutschland im ersten Halbjahr 2017: Sozialstruktur, Schulbesuch und ausgeübte Berufstätigkeiten », *BAMF-Kurzanalyse*, n° 3, <https://goo.gl/ySnRsN>.
- OECD (2017), *Nach der Flucht: Der Weg in die Arbeit: Arbeitsmarktintegration von Flüchtlingen in Deutschland*, März, <https://goo.gl/xUKAAno>.

## ALLEMAGNE

Söhn J., Marquardsen K. (2017), « Erfolgsfaktoren für die Integration von Flüchtlingen », *Forschungsbericht*, n° 484, Juni, <https://goo.gl/PeLJaG>.

Statistisches Bundesamt (2018), « Bevölkerung und Erwerbstätigkeit. Schutzsuchende: Ergebnisse des Ausländerzentralregisters 2017 », *Fachserie 1, Reihe 2.4*, <https://goo.gl/5YqCtF>.

Struck O. (2018), « Probleme der Arbeitsmarktintegration von Geflüchteten », *WSI-Mitteilungen*, n° 02/2018, p. 105-113.

Urban H.-J. (2018), « Kampf um die Hegemonie: Gewerkschaften und die Neue Rechte », *Blätter für deutsche und internationale Politik*, n° 3, p. 103-112, <https://goo.gl/Ci8FAw>.

Wiedner J., Salikutluk Z., Giesecke J. (2018), « Arbeitsmarktintegration von Geflüchteten: Potenziale, Perspektiven und Herausforderungen », *State-of-Research Papier*, n° 07, Institut für Migrationsforschung und interkulturelle Studien, Bonn, März, <https://goo.gl/jWy81w>.

Zick A., Küpper B., Krause D. (2016), *Gespaltene Mitte - feindselige Zustände: rechts-extreme Einstellungen in Deutschland 2016*, Berlin, Friedrich-Ebert-Stiftung/Dietz Verlag.

Zick A., Preuss M. (2019), *Zugleich-Studie 2018*, à paraître.